

Projet d'établissement 2022-2026

Notre Collège qui est classé en REP+ depuis la rentrée 2016 mais fait partie d'un réseau d'éducation prioritaire depuis plus de 20 ans.

AXES DE PROGRÈS

Axes de progrès n° 1 : Assurer un bon climat scolaire pour redonner confiance en l'ECOLE en alliant bienveillance et exigence – développer les compétences sociales et éduquer

Objectifs opérationnels

- ✓ Consolider et assainir le climat scolaire pour qu'il soit garant d'un environnement propice aux apprentissages.
- ✓ Améliorer les conditions de travail des personnels et des élèves ; l'image du Collège doit être améliorée d'un point de vue structurel et dans la perception de l'ambiance générale.
- ✓ Porter une vision positive du collège et ainsi lutter contre le décrochage scolaire de la population la plus sensible.
- Poursuivre l'amélioration du cadre de vie des élèves et leurs espaces pour favoriser un climat serein et de bien-être (élèves et personnels).
- ✓ Développer les valeurs de respect, le savoir-être et le savoir-vivre dans un cadre communautaire. Le manque de cadre, les familles défailtantes, la déstructuration de la cellule familiale sont des réalités qui obligent l'Ecole à poser un cadre éducatif (avant même de poser celui des apprentissages pour une quantité non négligeable d'élèves). Notamment lutter contre toute forme de brimades et de harcèlement, contre les conduites addictives.
- ✓ Continuer à développer l'axe Développement durable pour en faire une vraie politique d'établissement qui implique l'ensemble des services, des personnels et des élèves ;
- ✓ Installer des rituels : assurer une présence à l'entrée de l'établissement et pendant les moments phares de la journée (récréations, pause méridienne...)

Indicateurs : nombre d'incidents ; taux d'absentéisme ; nombre Commissions éducatives /Conseils de discipline ; Nbre et types de projets mis en place (CESC) ; GPDS et nombre d'élèves suivis.

Axes de progrès n° 2 : Accompagner tous les élèves dans la construction de leur parcours en favorisant un niveau d'acquisition du socle commun qui soit solide à la sortie Collège – Favoriser la persévérance scolaire.

Objectifs opérationnels

- ✓ Favoriser la réussite de tous en consolidant les acquis pour mieux les préparer à une poursuite d'études ; en développant la maîtrise des compétences du socle ; en mettant l'accent sur les difficultés de lecture et de compréhension.
- ✓ Réduire l'écart constaté entre les résultats au Contrôle continu et les épreuves ponctuelles même pour les « bons élèves ».
- ✓ Favoriser un travail collaboratif dans les équipes et entre les équipes pédagogiques sur chacun des cycles et sur les différents niveaux (progressions communes, modalités des évaluations, évaluation sans note...).

- ✓ Rendre lisible les parcours, homogénéiser les projets et les actions par cycle et par niveau pour inciter à la concertation, favoriser les échanges et le travail en commun,
- ✓ Prendre en charge la grande difficulté et les aspects éducatifs de telle sorte que les particularités REP+ trouvent tout leur sens (définition, modalités, objectifs...) à travers une meilleure visibilité.
- ✓ Développer les échanges de pratiques en interne.
- ✓ Accompagner et former les personnels à l'usage pédagogique des outils numériques pour ceux qui ne les maîtrisent pas.
- ✓ Améliorer l'implication des parents et leur représentativité dans les instances de l'établissement.
- ✓ Mettre en place un suivi de cohortes.

Indicateurs : Résultats DNB + Evaluations nationales + Moyennes aux épreuves ponctuelles ; Nombre de décrocheurs/déscolarisés ; Statistiques suivi de cohortes ; Nbre réunion du GPDS/Cellule de veille ; Nombre de progressions communes.

Axes de progrès n° 3 : Offrir un cadre de vie valorisant, sécurisant et agréable pour qu'il soit propice aux apprentissages – Améliorer la structure et la rénover

Objectifs opérationnels

- ✓ Impliquer les élèves.
- ✓ S'appuyer sur des partenaires extérieurs.
- ✓ Permettre aux élèves de prendre une collation à l'arrivée au Collège, offerte à tous ceux qui le souhaitent.
- ✓ Pallier les manquements en matériels pour que l'élève dispose de bonnes conditions de travail (Problèmes d'hygiène et vestimentaires).
- ✓ Disposer de deux abris, un sur la partition 6^e et 5^e et un sur celle des 4 et 3^e.
- Poursuivre les travaux de rénovation, d'amélioration et d'entretien des bâtiments.
- Climatiser les salles les plus chaudes.
- Installer une sonnerie plus agréable.

Nous devons œuvrer pour que tous les élèves (et les personnels) soient en mesure de travailler dans de bonnes conditions :

- Des absences encore trop nombreuses et des élèves qui, régulièrement, cherchent à faire l'école buissonnière,
- Beaucoup trop d'élèves négligent la nécessité d'avoir leurs affaires,
- Quelques élèves restent parfois « ingérables » dans un quotidien qui tend malgré tout à s'apaiser,
- Les conditions d'accueil des élèves (vétusté des locaux, matériels à disposition, manque d'insonorisation des salles...) restent autant de freins à une scolarité de qualité.

L'image du Collège Henri Hiro est ce qu'elle est, mais ce n'est pas ce qui va motiver nos actions et notre travail au quotidien. L'important est la qualité de la prise en charge de nos élèves que nous accueillons tous les jours et qui doivent reprendre confiance en l'adulte, en l'ECOLE, pour qu'ainsi, ils soient motivés par des perspectives que l'Education est la seule à leur laisser entrevoir... pour beaucoup en tous les cas.

En effet, si l'établissement est classé REP+, au-delà des moyens humains et matériels supplémentaires, qu'en est-il ?

- De la pédagogie adaptée ?
- De la prise en charge spécifique des élèves ?

La démarche de projet est bien engagée dans notre établissement et implique la plupart des équipes pédagogiques. C'est un levier incontournable pour créer du lien, de la cohérence et favoriser le travail collaboratif.

PROJET D'ETABLISSEMENT DÉCLINÉ

Aspects matériels et projet numérique

Le collège a bénéficié d'une bonne dotation en matériel numérique il y a maintenant quelques années : tablettes, vidéoprojecteurs, wifi et fibre. Notre responsabilité est engagée pour poursuivre la construction, outre le projet d'établissement, d'un projet numérique innovant, cohérent et pragmatique. Pour cela, bon nombre de matériels doivent être remplacés et maintenus en bon état de marche.

L'internat ouvert en octobre 2021, commun avec le LP, a permis de revaloriser l'aspect extérieur de l'établissement entraînant des travaux de ravalement des façades. Ces travaux devraient être poursuivis mais aucune nouvelle à ce jour des échéances retenues.

Le vieillissement des installations (bâti et équipements) concerne aussi l'intérieur des espaces pédagogiques avec la nécessité par exemple, de réinstaller de véritables salles de science et de refaire tous les sols des salles de classe.

Axe 1 - volet éducatif et de prévention: bien vivre au collège en créant les conditions d'un accueil bienveillant et en favorisant l'émergence d'un climat d'établissement serein et solidaire.

Les leviers:

- Définition du projet de Vie Scolaire (voir ci-après) afin de préciser les procédures et les modalités de prise en charge des élèves : harmonisation des procédures éducatives. Installer des rituels sans y déroger : mise en rang des élèves, présentation du carnet de correspondance à l'entrée du Collège, À l'entrée de la salle de cours, les élèves se tiennent debout, les couvre-chefs sont retirés.
- Mettre en place des heures de retenue lorsque le RI n'est pas respecté.
- Engager un vrai partenariat pour pallier les manquements avec des temps d'échange avec les élèves concernés (professeur + CPE/ surveillant) toujours dans un cadre éducatif. L'objectif étant d'impliquer l'élève dans sa scolarité (exclusion ou inclusion).
- Disposer de quelques fournitures scolaires dans chaque salle de cours pour que le manque de matériel ne soit pas un frein aux apprentissages.
- Valoriser le travail réalisé par les élèves (bonification...).
- Systématiser le travail de prévention en encourageant et valorisant les actions du CESC : formalisation du programme annuel, recherche de nouveaux partenaires, favoriser la formation des élèves au PSC1...Mettre en œuvre des stratégies de prévention comme l'accompagnement pour les élèves en difficultés.
- Favoriser les actions et les activités du FSE : équipements, animations... Projection de films cinématographique.
- Entretenir des relations de qualité avec la municipalité et le tissu associatif notamment pour les actions d'animations et sportives : tournois, section et options sportives, école ouverte...Mettre en place le cross dans l'idée de courir pour le plaisir et non pour la compétition, encadré par les parents et la communauté éducative.
- Travailler sur l'image de soi.
- Améliorer la sécurité et la sécurisation au sein de l'établissement et des abords : mise à jour des diagnostics sureté et sécurité de l'établissement...
- Améliorer les conditions d'accueil et matérielles des membres de la communauté scolaire par des travaux d'entretien et de rénovation : cours de récréation, salle de classe, mobilier ... Améliorer la ventilation et l'isolation sonore des salles.

Pratiquer une communication positive et porteuse vis-à-vis des familles, des enseignants et des élèves : fête du collège, journée porte ouverte, site internet, projets de voyages....Solliciter toujours plus les familles pour le suivi scolaire de leur enfant. Améliorer l'implication des familles dans la prise de décision. Maintenir les VAD pour les familles dont les enfants sont décrocheurs car elles n'osent pas franchir le pas du à leur antécédent scolaire.

- Construire tous les partenariats possibles contribuant à une meilleure prise en charge éducative des élèves.
- Nouer des relations fortes et durables avec les parents d'élèves et les quartiers : le café des parents, parents relais...Accentuer la communication avec les parents afin de les associer aux événements du collège par le biais de la commune et de la radio de la place.
- Travailler en lien avec les écoles primaires du secteur et définir des projets communs. Atténuer les effets de la rupture éducative.
- Intégrer chaque élève avec ses différences.
- Favoriser l'autonomie, l'initiative.
- Perpétuer la journée polynésienne.

Les indicateurs :

Axe1 – volet éducatif Bien vivre au collège en créant les conditions d'un accueil bienveillant et en favorisant l'émergence d'un climat d'établissement serein et solidaire	Indicateurs
	Nombre de dépôt de plainte en gendarmerie
	% d'absentéisme des élèves.
	% d'élèves exclus de cours / nombre total d'élèves.
	% d'élève exclus temporairement / nombre total d'élèves.
	Nombre de commission éducative
	Nombre de conseil de discipline.

Axe 2 – volet pédagogique: favoriser la fluidité des parcours des élèves, promouvoir une orientation ambitieuse, et lutter contre le décrochage scolaire.

Les leviers	Indicateurs
- Faire de la conception des emplois du temps un choix stratégique pédagogique partagé; - Favoriser l'initiative pédagogique et l'innovation : classe en îlot, co-enseignement, effectif réduit. - Etablir une progression commune dans chacune des disciplines en vu de la réalisation d'un devoir commun pour chaque niveau.	% de validation du cycle 3 % de validation du cycle 4 % de réussite au DNB série Général avec mention % de réussite au DNB série professionnelle
- Systématiser des temps d'échanges et de travail collaboratif en amont et en aval du collège: - o En favorisant les liaisons école-collège : - Animer le conseil école-collège, en lien avec l'IEN de la circonscription, - Favoriser les temps de concertation, de formation ou d'échanges de pratiques, - Co-construire des actions favorisant l'accueil des élèves de 6^{ème} et l'acquisition des compétences de fin de cycle (Projet lecture à voix haute, course d'orientation interdisciplinaire. - bascule LSU / Pronote, liaison des compétences; - Harmoniser les progressions et pratiques pour le cycle 3; - transmission des PPRE. - o En favorisant les relations collège-lycées : - construire des actions avec le LP de Faaa et le lycée de secteur (cordées de la réussite.	% de validation du cycle 3 % de validation du cycle 4

Les leviers	Indicateurs
○ Favoriser les observations croisées et des échanges de services ponctuels : - collège/école (présence des PP avec les PE, journée immersion des CM2), - collège/lycée (immersion sur une journée au lycée, proposition de stage pour les élèves volontaires de 3^{ème}, forum des métiers 4^{ème}/3^{ème} en impliquant les 5^{ème}, rationaliser le forum des métiers en un partenariat avec d'autres établissements)	nombre des élèves de moins de 16 ans déscolarisés nombre des élèves de plus de 16 ans déscolarisés suivi et analyse des élèves au lycée (bulletin trimestriel)
- Améliorer le travail autour de l'orientation des élèves avec tous les interlocuteurs possibles et favoriser la découverte du monde de l'entreprise et la connaissance des filières professionnelles. Mettre en place les stages des élèves de 3^{ème}.	
- Encourager l'ambition, développer la notion de réussite scolaire et encourager la mobilité (maintenir la journée des récompenses en gardant les récompenses pour les élèves méritants) - remettre en place l'aide au devoir sur les heures de permanence (dispositif devoirs faits), redéfinir les missions des DEAP.	% de réussite au DNB série Générale avec mention % de réussite au DNB série professionnelle
○ Réduire les sorties sans solution et les orientations par défaut ou subit par les élèves : - Impliquer davantage les élèves dans leur orientation; - Heure de vie de classe fléchée dans l'emploi du temps pour les élèves et le PP	% de réussite des orientations (vœux 1)
○ Impliquer davantage les parents dans la scolarité de leurs enfants : - café des parents (parler des projets du collège, implication des parents dans la vie de l'établissement); - salle d'accueil et d'information dédiée aux parents avec un poste informatique (accès à Pronote) pour que les parents puissent suivre la scolarité de leur enfant; - réactiver et favoriser l'APE au sein des projets du collège.	Nombre de parents qui fréquente l'établissement Nombre de connexions sur Pronote
○ Identifier précisément les absentéistes, en définir une typologie et des critères de différenciation à l'aide de la cellule de veille et du GPDS : - transmission des informations de manière succincte au PP; - définir un protocole de signalement; - mettre en place une cellule d'écoute (responsable des divisions et des classes, psy-en, infirmière, AS, DFSE, enseignant)	% d'absentéisme lourd % d'absentéisme récurrent

Les leviers:

- Faire de la conception des emplois du temps un choix stratégique pédagogique partagé.
- Systématiser des temps d'échanges et de travail collaboratif en amont et en aval du collège:
 - En favorisant les liaisons écoles-collège :
 - Animer le conseil école-collège, en lien avec l'IEN de la circonscription,
- Favoriser les temps de concertation, de formation ou d'échanges de pratiques,
 - Co construire des actions favorisant l'accueil des élèves de 6^{ème} et l'acquisition des compétences de fin de cycle.
 - Harmoniser les progressions et pratiques pour le cycle 3.

- En favorisant les relations collège-lycées : construire des actions avec le LP de Faaa et le lycée de secteur.
- Favoriser l'initiative pédagogique et l'innovation : classe en îlot, co-enseignement....
- Favoriser les observations croisées et des échanges de services ponctuels collège/école et collège/lycée.
- Améliorer le travail autour de l'orientation des élèves avec tous les interlocuteurs possibles et favoriser la découverte du monde de l'entreprise et la connaissance des filières professionnelles.
- Encourager l'ambition, développer la notion de réussite scolaire et encourager la mobilité.
- Réduire les sorties sans solution et les orientations par défaut.
- Impliquer davantage les parents dans la scolarité de leurs enfants.
- Identifier précisément les absentéistes, en définir une typologie et des critères de différenciation à l'aide de la cellule de veille et du GPDS.

Une réflexion générale sur la curiosité, l'effort et l'ambition est à porter afin de faire évoluer les mentalités.

Les indicateurs :

Axe 2 - volet pédagogique Favoriser la fluidité des parcours des élèves, promouvoir une orientation ambitieuse et lutter contre le décrochage scolaire.	Indicateurs
	% de réussite au DNB série Général.
	% de réussite au DNB série Professionnelle.
	Nombre d'élèves de moins de 16 ans déscolarisés.
	Nombre d'élèves de plus de 16 ans déscolarisés
	% de validation du cycle 3
	% de validation du cycle 4
	Moyenne écrit DNB Maths, Physique-Chimie, SVT Moyenne écrit DNB ; Français, Histoire Géographie, et IMC

Axe 3 – Volet sportif et culturel : s'ouvrir au monde (axes majeurs).

- Tisser des liens durables avec des partenaires locaux, territoriaux et/ou internationaux en créant des parcours culturels, linguistique et sportifs.
- Accueillir des expositions, des conférences, inciter la participation à des concours....
- Favoriser les voyages linguistiques et sorties scolaires par une orientation budgétaire volontariste et la mutualisation des moyens entre les différents partenaires collège.
- Favoriser un axe culturel Polynésien inter-degré et faciliter une réflexion de bassin.
- Favoriser l'acquisition du Brevet d'Initiation Bateau.

Les indicateurs :

Axe 3 – volet sportif et culturel S'ouvrir au monde	Indicateurs
	Nombre de licenciés USSP / nombre podiums (qualitatif)
	Nombre d'expositions durant l'année
	Nombre de participations à des concours
	Nombre de voyages scolaires en Polynésie Nombre de voyages scolaires hors Polynésie

Pour accompagner la mise en œuvre de ces axes de progrès, nous devons veiller à intégrer tous les outils et toutes les pratiques que le numérique permet en :

- Définissant un projet numérique facilitant la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers, et permettant une meilleure individualisation des parcours,
- Etablissant des liens avec les écoles engagées dans la démarche numérique
- Concevant des outils de communication interne et externe afin d'informer les acteurs et les parents des initiatives numériques de l'établissement.

Modalités de mise en œuvre et d'évaluation du projet d'établissement:

Le projet d'établissement a fait l'objet d'un travail collaboratif en assemblée générale et en groupe.

L'évaluation sera effectuée chaque année en assemblée générale et en groupe et les conclusions de l'évaluation seront intégrées au bilan annuel du Chef d'Etablissement présenté lors d'un Conseil d'Etablissement.

A chaque début d'année scolaire, les projets seront recensés et formalisés sur des fiches spécifiques afin de permettre une connaissance précise des actions engagées et d'en vérifier la cohérence avec le projet d'établissement.

Des indicateurs de suivi, tirés des indicateurs du projet d'établissement, y seront associés.

Afin de pérenniser notre démarche il est important que chaque projet soit simple, participe aux apprentissages des élèves et connu de tous.



LES PARCOURS EDUCATIFS *(Document annexe au Projet d'établissement 2022-2026)*

- 1) Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle**
- 2) L'éducation à la santé et à la citoyenneté dont l'EMI**
(Education aux médias et à l'information)
- 3) Le Parcours avenir**

1) Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle – Eléments de base à sa construction

Introduction

Documents de référence dont sont extraits les éléments ci-dessous : Le site de l'Education Nationale (*Parcours d'éducation artistique et culturelle arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015 - MENESR - DGESCO B3-4*) et le site eduscol.education.fr en ce qui concerne le référentiel du parcours et le guide du PEAC.

Le parcours, qui favorise les projets transdisciplinaires*, est particulièrement fondé sur les enseignements obligatoires tels que : les enseignements de culture humaniste - arts visuels et plastiques, l'éducation musicale, l'histoire des arts, le français, l'histoire et la géographie, l'éducation physique et sportive, les langues vivantes.

**(La transdisciplinarité travaille autour d'objets qui n'appartiennent pas en propre à une discipline. Elle relie des disciplines, sans obligation, de manière à atteindre le même objectif à travers des activités très variées. Réf. CNDP d'Amiens)*

Les projets (Arts et patrimoine) qui impliquent une pédagogie active fondée sur la participation et l'implication des élèves pour favoriser :

- l'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe ;
- le recours à l'expérimentation, au tâtonnement ;
- l'observation partagée et la communication ;
- le développement de la créativité par l'émulation ;
- l'engagement, l'implication personnelle, le plaisir à travailler ensemble à un projet commun ;
- le respect des élèves entre eux, en particulier l'égalité entre les filles et les garçons.

A. Construction du parcours

Dans le tableau suivant, les repères par cycle d'enseignement sont formulés en termes d'actions et activités de l'élève, et propose une progressivité du travail mené. Il est rappelé dans les textes de référence, qu'il s'agit là d'un horizon à viser, de points de repères souples (et non d'exigibles ou d'attendus). Ils sont adaptés à l'âge et aux capacités des élèves et doivent permettre aux acteurs concernés d'élaborer leurs projets.

Repères par cycle et progressivité

Actions de base	Objectifs	Repères de progressivité	
		Cycle 3	Cycle 4
Fréquenter (Rencontres)	- cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres (3) - échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture - appréhender des œuvres et des productions artistiques - identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire	- ouverture à des esthétiques différentes et à des cultures plurielles - débat avec un artiste (un créateur) et restitution des termes du débat - adaptation de son comportement face aux œuvres et aux productions artistiques selon les circonstances de la rencontre - découverte du rôle et des missions des principaux acteurs et lieux culturels de son territoire	- manifestation d'une familiarité avec des productions artistiques d'expressions et de cultures diverses - échange approfondi avec un artiste (un créateur) afin d'établir des liens entre la pratique de l'artiste et son propre travail - découverte personnelle (directe ou indirecte) d'œuvres et de productions artistiques de manière plus autonome - repérage de parcours de formation menant à différents métiers de l'art et de la culture, découverte de quelques grandes caractéristiques du financement et de l'économie des structures artistiques et culturelles
Pratiquer (Pratiques)	- utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production mettre en œuvre un processus de création - concevoir et réaliser la présentation d'une production - s'intégrer dans un processus collectif - réfléchir sur sa pratique	- exploitation de matériaux au service d'une intention - implication dans les différentes étapes de la démarche de création - réalisation de choix et création des dispositifs de présentation correspondants - respect de l'avis des autres et formulation de propositions - explication de son projet ou de sa production aux autres de manière structurée	- emploi de différentes techniques, réalisation de choix en fonction d'un projet de création - prise d'initiatives, engagement, exercice de sa créativité - présentation de sa production en tenant compte du contexte - participation aux décisions collectives et à leur mise en œuvre - exercice d'un regard critique sur sa pratique pour faire évoluer son projet
S'approprier (Connaissances)	- exprimer une émotion esthétique et un jugement critique - utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel - mettre en relation différents champs de connaissances - mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre	- enrichissement de sa perception par une première analyse pour construire son jugement - utilisation de quelques éléments d'un lexique adapté pour caractériser une œuvre - situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes - mise en relation de quelques éléments constitutifs d'une œuvre avec les effets qu'elle produit	- défense d'un point de vue en argumentant - exploitation d'un lexique spécialisé pour analyser une œuvre - situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes à partir de questionnements transversaux - utilisation de ressources pertinentes pour analyser une œuvre et en déduire du sens

B. Contribution de l'éducation artistique et culturelle au projet de formation défini par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

L'éducation artistique et culturelle contribue à l'acquisition d'une culture commune telle qu'elle est définie dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, dans les cinq domaines de formation constitutifs du socle. Cette contribution, variable selon les domaines, est formalisée dans le tableau suivant, mettant en regard les domaines du socle commun d'une part, et les apports de l'éducation artistique et culturelle organisée en parcours d'autre part.

Domaines du socle	Contribution de l'éducation artistique et culturelle
Les langages pour penser et communiquer - Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit - Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale - Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	Développement de l'expression écrite et orale, des capacités à communiquer et argumenter ; acquisition d'un vocabulaire juste et précis : - échanger avec un artiste ou un créateur ; - utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production ; - exprimer une émotion esthétique et un jugement critique, réfléchir sur sa pratique ; - utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel. Appropriation de la dimension culturelle propre aux langues étrangères ou régionales, notamment les expressions artistiques et le patrimoine : - mettre en relation différents champs de connaissances ; - appréhender des œuvres et des productions artistiques. Développement de pratiques artistiques variées, des capacités à s'exprimer et communiquer par l'art et à s'engager dans un dialogue verbal et gestuel ; découverte des particularités des langages artistiques : - mettre en œuvre un processus de création ; - utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.
Les méthodes et outils pour apprendre	Développement de l'autonomie et du goût de l'initiative, des capacités de coopérer, de travailler en équipe et de réaliser des projets : - s'intégrer dans un processus collectif ; cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

La formation de la personne et du citoyen	Développement de la sensibilité, de la confiance en soi et du respect des autres ; des compétences en matière de réflexion critique et d'argumentation ; du sens de l'engagement et de l'initiative : - cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres ;exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ;appréhender des œuvres et des productions artistiques ;s'intégrer dans un processus collectif.
Les systèmes naturels et les systèmes techniques	Développement des capacités à concevoir et créer un objet matériel, une réalisation concrète en mobilisant imagination, créativité, sens de l'esthétique, talents manuels et en sollicitant des savoirs scientifiques et techniques : - mettre en œuvre un processus de création ; - utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production ; - concevoir et réaliser la présentation d'une production.
Les représentations du monde et l'activité humaine	Acquisition de repères pour se situer dans l'espace et dans le temps, découverte des représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre le monde dans lequel ils vivent, du sens et de l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial dans les domaines de la littérature et des arts ; développement des capacités d'action et d'imagination pour créer des œuvres : - mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre ; - mettre en relation différents champs de connaissances ; - exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ; - mettre en œuvre un processus de création ; - réfléchir sur sa pratique ; - identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

C. La lisibilité du Parcours d'éducation artistique, culturelle pour les élèves du Collège HENRI HIRO

Au terme de sa scolarité au Collège, chaque élève pourra avoir suivi un parcours spécifique, cohérent et lisible dans la mesure du possible. La réécriture du Projet d'établissement pour la période de 2022/2026 permet de donner du sens à tous les projets qui sont déjà engagés dans l'établissement en établissant et en formalisant le Parcours d'éducation artistique et culturelle.

« Les compétences développées à travers ce parcours sont, entre autres, le développement de l'autonomie et de la créativité, la diversification des moyens d'expression, l'acquisition de savoirs, de compétences et de valeurs. L'éducation artistique et culturelle étant reconnue comme une

composante de la formation générale dispensée à tous les élèves. Elle contribue à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture. Elle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine, et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. » (*Réf. : Guide pour la mise en œuvre du Parcours - Education nationale*).

Niveau	Nbre d'élèves	Thèmes	Projets
6 ^{ème}		Le cinéma / Le chant / L'art culinaire Résidence d'artistes locaux.	Sortie au cinéma pour un film en lien avec une des disciplines impliquée (Histoire, Géographie, Arts plastiques, Lettres...) Chorale Inter-degré (cycle 3) Rencontrer un artiste local, co-réaliser une œuvre pour le collège.
5 ^{ème}		Les musées Les fresques (rencontre élèves/artistes) Le patrimoine vert – Le développement durable	Musée de la perle - Musée de Tahiti et des îles Visites virtuelles de musées de renommée internationale (applications numériques et reportages, films documentaires...) Intervention artistes locaux et projet de partenariat sur une œuvre. Découvrir
4 ^{ème} , 3 ^{ème}		L'expression orale pour une présentation en fin d'année lors d'un événement.	<u>Théâtre</u> : Rencontre avec une troupe de théâtre. Sortie au théâtre. ORERO, SLAM, Concours de lecture à voix haute.
4 ^{ème}		De l'écriture à la lecture ou de la lecture à l'écriture Les films de l'Océanie	Lire et Rencontrer l'auteur/ l'Ecrivain / S'écrire FIFO hors et dans les murs
3 ^{ème}		Construction d'un projet personnel d'orientation et de poursuites d'études	Découverte des lycées Visites d'entreprises Stages en entreprises
Tous niveaux		Culture polynésienne La Chorale (Composition musicale et interprétation)	Option Va'a ; les instruments traditionnels Heiva Taure'a (Heiva des collèges) Journée polynésienne (ateliers culturels, danses et chants) Création d'un atelier Ukulele
		Culture scientifique ; événementiel scientifique.	Club journal sur les événements scientifiques forts d'actualité, travaillés et exposés sur un passage fréquenté dans l'établissement.
		Semaine des langues :	A travers des ateliers, des chants, des jeux éducatifs, promouvoir l'usage des langues.

D. L'EMI (Education aux médias et à l'information) en lien avec les actions de prévention du CESC

POURQUOI ?

- Permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former les « cyber citoyens » actifs, éclairés et responsables de demain. Permettre la compréhension et l'usage autonome des médias par les élèves et les enseignants qui sont à la fois lecteurs, producteurs et diffuseurs de contenus.

CE QUE C'EST

- Une pratique citoyenne des médias : une lecture critique et distanciée de leurs contenus et une initiation aux langages, aux formes médiatiques pour pouvoir s'informer suffisamment, s'exprimer librement et produire soi-même de l'information.
- Le développement d'une compétence de recherche, de sélection et d'interprétation de l'information, ainsi que d'évaluation des sources et des contenus.
- Une compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique.

COMMENT ?

- Une intégration de cet enseignement de manière transversale dans les différentes disciplines, ainsi qu'une inscription lisible de ces compétences dans le socle commun de connaissances et de compétences.
- Un accompagnement des enseignants, qui partagent la responsabilité de cette éducation.
- La possibilité d'un usage sécurisé des médias au quotidien, encourageant les pratiques de collaboration et d'échange tant des élèves que des enseignants et la co-construction des savoirs au sein d'environnements d'apprentissage stimulants et adaptés.
- Une évaluation progressive des compétences acquises par les élèves. (Sources Site www.eduscol.education.fr)

Niveaux	Thèmes	Projets
6 ^{ème}	Les moyens de communication	Travailler sur les limites des différents moyens de communication, risques, avantages et inconvénients.
5 ^{ème}	Les dangers de l'Internet et les réseaux sociaux	Utilisation de la mallette pédagogique pour prévenir toutes formes de discrimination, de harcèlement sur les réseaux sociaux.
4 ^{ème}	La presse – Les médias – Le journalisme	Le salon du livre / La semaine de la presse / rencontre avec les médias / le cyber harcèlement
3 ^{ème}	Les dangers de l'Internet et les réseaux sociaux	Ateliers sur le cyber harcèlement et l'utilisation des réseaux sociaux (points +, points -, limites).

2) L'éducation à la santé et à la citoyenneté à travers le CESC

MISSIONS

- Contribuer à la mise en place de l'éducation citoyenne (acquisition des compétences sociales et civiques)
- Préparer le plan de prévention de la violence, participer à l'élaboration du diagnostic de sécurité
- Proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion
- Définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des comportements à risques, mettre en place une démarche d'éducation aux bonnes postures sur le poste de travail ;
- Evaluer les actions menées et en initier en s'appuyant sur les indicateurs de l'établissement ou du réseau.

Dans le cadre de la Politique de santé globale du Territoire, du Ministère de l'éducation (Comité d'éducation à la santé et citoyenneté – Prévention), des ajustements ont été opérés dans l'établissement.

- L'établissement ouvre ses portes à 6 h 30 tous les matins (les élèves arrivent tôt sur le parking) ;
- dès 6 h 30, une collation est offerte.
- Le point de vente propose des petites briques de lait, de jus et des biscuits de 6 h 30 à 7 h et pendant la récréation de 9 h.

La collation prise au cours de la matinée ne doit pas réduire l'appétit des enfants pour le repas du 11 h. Associée à une activité sportive régulière, une alimentation saine favorisera la bonne santé de nos élèves.

L'idéal pour nos élèves, est qu'ils puissent prendre un petit déjeuner, avant de quitter la maison le matin, et d'éviter qu'ils n'arrivent au Collège avec des produits non adaptés (sodas, chips...). Ce travail doit être mené en collaboration précieuse des parents pour aider le Collège dans sa démarche de prévention.

Programme CESC et actions

Domaine INTITULE DE L'ACTION	Public visé	Descriptif succinct	OBSERVATIONS / Coût	Nombre d'élèves impliqués
Action collation du matin	Toutes les classes	Objectif : proposer une collation entre 6 h 30 et 7 h à tous les élèves qui le souhaitent. Favoriser le bien-être, répondre à un besoin primaire pour renforcer l'attention des élèves en cours.	En place depuis début novembre 2021	250 élèves
VOLET SANTE				
Prévention des conduites addictives	Classes de 4ème	<u>Les substances psychoactives</u> Intervention d'une heure auprès des classes <u>Partenariat avec la MPF</u> Apporter toutes informations utiles aux élèves sur les dangers de la consommation de produits illicites et/ou dangereux pour la santé. Prévenir les conduites addictives. Apporter un soutien individualisé. Les premières interventions ont lieu dès début septembre	MPF	123 élèves
	Classes de 3è	<u>Prévention sur le Tabac</u> Séances d'une heure	Infirmière et Prof. de SVT	135 élèves

Prévention des conduites addictives	Tous les niveaux	<u>Information sur les produits : tabac alcool cannabis</u> - Entretien Individuel - Conseil aux Parents Permanence assurée 1 à 2 fois par mois par une infirmière du CPSA, les mardis de 8 h à 12 h	CPSA	50 élèves environ
Education à la sexualité	Classes de 6ème	« <u>Adolescent mon corps, mon intimité</u> »	Infirmière + Professeur de SVT + Adjoint Education	121 élèves
	Classes de 4ème	« <u>La relation amoureuse</u> » « <u>information sur la contraception</u> »	Infirmière Mme Allegret Professeur de SVT M Juskiwiesky	123 élèves
		« <u>La vie affective et sexuelle</u> » Les élèves seront regroupés en fonction du sexe : les filles et les garçons d'un côté	Infirmière Mme Allegret Adjoint Education Mme Mama Adjoint Education M Buchin	123 élèves
		« <u>visite PMI 1 fille dans chaque classe</u> » Les permanences sont assurées au dispensaire.	Infirmière Mme Allegret Médecin PMI	6 élèves
		<u>Etre adolescent aujourd'hui</u> Contenu de la formation : Les changements à l'adolescence, relations aux parents, au amis, mal être...	Intervention FTH	123 élèves
	Classes de 3ème	« <u>Relations responsables prévention des Infections sexuellement transmissibles</u> »	Infirmière Mme Allegret Professeur de SVT M Juskiwiesky	123 élèves
		« <u>visite PMI 1 filles dans chaque classe</u> »	Infirmière Mme Allegret Médecin PMI (permanence au dispensaire)	6 élèves
Education à la santé	Classes de 6 ^{ème}	« <u>Marche pour Ta santé</u> » sortie	professeurs d'EPS	121 élèves
		« <u>Alimentation et activité physique</u> » Jeu	professeurs de SVT Infirmière	121 élèves

VOLET EDUCATION A LA CITOYENNETE				
Education à la citoyenneté	Développer la vie démocratique au collège			
	Niveaux	Formation des délégués : Création du « Toohitu : conseil des sages ». Favoriser l'esprit démocratique	CPE + PADJ	250 élèves

Education à la citoyenneté	6ème/5ème			
	Tous les niveaux	<u>Formation des délégués – J'apprends le respect :</u> 1 heure/tous les délégués des classes de 4èmes et 3èmes par trimestre. 3 séances au total sur l'apprentissage des règles de vie collective	CPE + ADJ référent de classe	50 élèves
	Agir en citoyen responsable			
	Tous les élèves	<u>Eco délégués (23 élèves)</u> Nommer un élève « Eco délégué » dans chaque classe	Les 23 élèves Eco-délégués ont été nommés sur la base du volontariat. Le professeur référent propose une formation d'1 h 30 sur le rôle et les missions des éco délégués. Une sortie sur le centre de tri est prévue. Un baptême de plongée sera offert aux éco délégués pour les sensibiliser à la fragilité de l'éco système marin et côtier.	
	Classes de 6è	<u>Initiation aux Gestes qui sauvent</u> Proposer aux élèves 2 heures de formation sur les gestes qui sauvent. Séances coanimées avec l'infirmière et l'enseignante d'EPS	Infirmière Mme Allegret Mme Viriamu	121 élèves
	Niveaux 6ème/5ème	<u>Projet « heures de vie de classe » :</u> CPE en collaboration avec PP. Projet à construire	CPE/PP/ADJ de chaque classe	250 élèves
	Classes de 5è	<u>ASSR1</u> Préparation et passage de l'examen. 2 séances sont prévues : - 1 séance de sensibilisation. - 1 séance de passation Les heures de permanence sont privilégiées.	Adjoint d'éducation référent	151 élèves
		<u>Prévention sécurité routière</u> Education à la citoyenneté Intervention de 2 heures par classe par formateur. Cette action est portée par l'association Prévention Routière Polynésie française. L'opération « Education à la sécurité routière en milieu scolaire » veut transmettre un sentiment de vulnérabilité aux jeunes et leur faire prendre conscience des risques routiers. Une classe de 5 ^{ème} est évaluée par un organisme extérieur. Les élèves répondent à un QCM à chaud.	2 intervenants de l'association Séances réalisées le 25, 26 29 août	124 élèves bénéficiaires (sur 151)
		<u>Les valeurs de l'Olympisme</u>		145 élèves

		Découvrir et vivre les valeurs de l'Olympisme à travers notamment l'EPS (respect, excellence, amitié) et d'autres disciplines. => Visée de la Labellisation Génération 2024		
	Classe 4è/3è	<u>Respect de l'environnement</u> <u>Objectifs</u> - Sensibiliser sur le respect de l'environnement et de la citoyenneté, - Responsabiliser les élèves par rapport à leurs déchets quotidiens au collège. A partir de la rentrée de novembre, chaque semaine une classe se chargera de ramasser les déchets plastiques, cartons, cannettes, sauf les déchets verts, dans toute la cour des 4 /3 après le déjeuner tous les jours de la semaine à l'exception du mercredi. La classe responsable du ramassage de la semaine se présentera en priorité à la cantine, après le repas le groupe responsable de ce jour la ira récupérer un sac poubelle et des gants à la vie scolaire. Après le ramassage le sac de poubelle sera trié puis jeté dans les grandes poubelles dans le rond point.	L'exposition (EPS), un film (H/G et EMS), découverte et pratique des jeux traditionnels grâce à des intervenants extérieurs, témoignages de sportifs de haut niveau.	
	Classes de 3è	<u>Prévention sécurité routière</u> Intervention d'une heure auprès de chaque classe. Une classe de 3^{ème} est évaluée par un organisme extérieur. Les élèves répondent à un QCM à chaud.		112 élèves bénéficiaires (sur 135)
		<u>ASSR2</u> Préparation et passage de l'examen. 2 séances sont prévues : 1 séance de sensibilisation. 1 séance de passation Les heures de permanence sont privilégiées	Adjoint d'éducation référent	135 élèves
		<u>Les réseaux sociaux et sites Internet : garder le contrôle</u> Contenus de la formation : loi, définitions des termes spécifiques liés aux nouvelles technologies, mise en garde sur les dangers liés à l'utilisation abusive.	Intervention FTH	135 élèves
	Classe de 3è prépa-métiers	<u>Formation PSC1</u>	Infirmière Mme Allegret Mme Viriamu	24 élèves

Education à la citoyenneté	Prévenir du harcèlement			
	Classes de 6è	<u>Prévenir le Harcèlement</u> Intervention d'une heure auprès des classes de 6è par une éducatrice spécialisée du Fare Tama Hau. Les contenus sont : le racket, harcèlement psychologique, moqueries, discriminations...conséquences pour les auteurs et les victimes Intervention le 5 et 7 octobre	Intervention FTH	121 élèves
Education à la citoyenneté	Classes de 5è	<u>Prévenir le Harcèlement</u> Intervention d'une heure auprès des classes de 5è En liaison avec les actions du CESC, Mme Pansi et Mme Nicolas ont invité deux comédiennes pour intervenir dans les classes de 5è et sensibiliser les élèves sur les thèmes des discriminations et du harcèlement. Ces interventions se feront à partir de témoignages de personnes ayant été victimes de discriminations et de harcèlement en raison de leur apparence physique ou de leur orientation sexuelle/ des conséquences visibles et invisibles des discriminations et des actions possibles pour lutter contre elles ou les surmonter. Intervention le 17/11	Intervention de 2 comédiennes	121 élèves
	Niveaux 4ème/3ème	<u>Prévention du harcèlement (rumeurs):</u> Projection d'un petit film et atelier débat par la suite. Durée 1heure par classe (période 2, voir planning ci-dessous).	CPE + ADJ référent	250 élèves
	Niveaux 4ème/3ème	<u>Création d'un film sur le harcèlement et participation au concours NAH.</u> En collaboration avec 2 enseignantes (POAREU et TEMAURI) + Documentaliste (Nathalie)...Création d'un petit film (max 2 minutes) par les élèves d'une classe (à définir). Obj : participation au concours NAH et diffusion du film pour toutes les classes du collège	CPE + Mme POAREU + Mme TEMAURI + Nathalie (Doc.)	24 élèves
Développer les compétences psychosociales	Niveaux 6eme et 5eme	<u>Ateliers de Relaxation</u>	Infirmière scolaire	50 élèves
	Niveaux 4eme et 3eme Internes	<u>Avoir consciences de soi avoir de l'empathie pour les autres</u> Groupe de paroles Médiation Artistique 6eme et 5 segpa	Professeurs Infirmière Vie scolaire Adjoint educ / psy	50 élèves

3. Le Parcours avenir

Permettre à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel. Il vise l'acquisition de compétences et de connaissances nécessaires pour se projeter dans l'avenir et faire des choix raisonnés et éclairés. Le parcours Avenir s'adresse à tous les élèves de la 6^e à la terminale.

Ce parcours doit permettre à chaque élève de :

- Découvrir le monde économique et professionnel,
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative,
- Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel.

Parcours avenir par niveau

Niveau 5 ^{ème}	Exploitation de fiches métiers. Les Professeurs Principaux gardent des traces de toutes leurs recherches dans un dossier personnalisé de la 5^{ème} à la 3^{ème}, avec le concours de la Conseillère d'orientation. <u>Exemple</u> : Connaissance de soi, la conscience de soi (ce que les élèves aiment faire, et ce qu'ils aimeraient apprendre à faire). A partir de la Plate-forme <i>vidéo</i> de l'<i>Onisep</i>, visionner les films sur les <i>métiers</i>, les formations, des reportages, des témoignages de professionnels et d'élèves au travail et en cours d'études.
Niveau 4 ^{ème}	Les Professeurs Principaux gardent des traces de toutes leurs recherches dans un dossier personnalisé de la 5^{ème} à la 3^{ème}, avec le concours de la Conseillère d'orientation. <u>Exemple</u> : Organiser un forum découverte des métiers et des formations dans l'établissement : anciens élèves, divers métiers représentés, rencontre avec des professionnels... Eventuellement participer au Concours « Je filme un métier qui me plaît ».
Niveau 3 ^{ème}	Les Professeurs Principaux gardent des traces de toutes leurs recherches dans un dossier personnalisé de la 5^{ème} à la 3^{ème}, avec le concours de la Conseillère d'orientation. Visites d'entreprises minimum, groupes de 20 élèves maxi, classes mélangées. Participer aux journées Portes ouvertes des deux lycées de secteur. Entretiens individuels d'orientation avec le conseiller d'orientation/Professeur principal + parents. Stage en entreprise d'une semaine. Forum des formations Bassin 3 ?



PROJET VIE SCOLAIRE

Le projet éducatif de vie scolaire est au centre de la politique éducative de l'établissement. Il est construit en complémentarité avec le volet pédagogique du projet d'établissement. Le rôle du CPE est important. Il peut notamment se traduire par sa participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du projet d'établissement dans tous les domaines se rapportant à la vie scolaire.

En cohérence avec la charte de l'éducation et les lettres de mission de la direction, la priorité a été mise sur trois axes déclinés ci-dessous.

Axe 1 – Volet éducatif : *Bien vivre au collège en créant les conditions d'un accueil bienveillant et en favorisant l'émergence d'un climat d'établissement serein et solidaire*

Leviers :

-La mise en place d'un projet de vie scolaire décliné par le CPE afin de préciser les modalités de prise en charge des élèves.

Au travers du projet de service de vie scolaire, figurent tous les protocoles de prise en charge des élèves (Prise en main des classes, mouvement des élèves, exclusion de cours, fiche de poste des AED...). Des réunions avec la communauté éducative sont organisées pour faire le point sur les pratiques mises en place et les ajuster s'il le faut.

-Le CESC qui propose des actions formalisées dans un programme annuel proposé en conseil d'établissement selon les axes suivants : éducation à la santé, accompagnement des enfants et des parents, prévention des violences et citoyenneté.

Ainsi, pour cette rentrée 2022/2023, la vie scolaire travaillera sur deux thèmes. D'une part **le harcèlement** avec la mise en place de projets (participation au concours NAH, journée banalisée sur le harcèlement avec plusieurs ateliers). D'autre part, « **apprendre à vivre ensemble** » avec la mise en place de formation à destination des élèves et des délégués. Formation assurée par le CPE.

-Amélioration de la sécurité et sécurisation des installations. Ainsi les deux portails d'entrée ont été changés, des caméras de surveillance ont été installées au sein de l'établissement, des rambarde de protection ont été créés, le rond-point a été rénové.

Ces travaux permettent une meilleure surveillance de l'établissement et de ses abords par les le personnel de vie scolaire.

Axe 2 – volet pédagogique: Favoriser la fluidité des parcours des élèves, promouvoir une orientation ambitieuse, et lutter contre le décrochage scolaire.

La vie scolaire est impliquée dans chaque étape de la vie de l'élève. Cependant il convient de préciser que pour l'axe 2, la lutte contre le décrochage scolaire est sa priorité.

Leviers

-Une organisation particulière de la vie scolaire. Les classes de tous les niveaux sont réparties entre le personnel de la vie scolaire. Ils ont en charge deux classes. Régulièrement, ils prennent contact avec les responsables légaux pour prévenir des absences/retards. Un point hebdomadaire est ensuite fait avec le CPE qui transmet les informations au Professeur Principal. Pour les situations les plus délicates, quand les familles sont joignables, elles sont vues en entretien au collège avec le CPE (et/ou le PP). Dans le cas contraire, un signalement est fait auprès de l'assistante sociale du collège. Elle effectue soit une VAD (visite à domicile), ou bien monte un dossier de signalement auprès de la DSFE/Procureur.

-Au travers de la cellule de veille, nous pouvons identifier précisément les absentéistes et en définir une typologie et des critères de différenciation. Ceci nous permet de traiter individuellement les situations les plus difficiles et de mettre en place des actions individuelles. Dans certains cas, des stages en entreprises, des stages ou des dossiers de réorientation en direction du CJA, de la SEGPA sont constitués pour les élèves nécessitant une attention particulière.

-Développer davantage l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants afin de favoriser leur assiduité.

-La participation de la gendarmerie et la MPF (Mission pour la Protection des Familles) qui interviennent dans le cadre de la prévention de lutte contre les problèmes liés aux comportements addictifs

-Maintenir les partenariats extérieurs favorisant l'assiduité des élèves (DSFE –Direction des Solidarités, de la famille et de l'égalité- Associations culturelles, environnementales...).

Axe 3 – volet sportif et culturel : S'ouvrir au monde.

Le personnel de vie scolaire est très impliqué dans le parcours culturel, linguistique et sportif.

Arts et culture

Pour la troisième année, le collège porte un projet artistique interdisciplinaire relevant du domaine de la musique, du chant et plus généralement des arts traditionnels, le HEIVA TAURE'A.

Deux AED participent activement à l'organisation de cette manifestation, via la confection des costumes avec les élèves, les répétitions de danses tout au long de l'année et la prise en charge de ces derniers sur Toata.

Sections et options sportives

Grâce à l'action efficace de l'enseignante et de la vie scolaire (1 AED suit particulièrement les rameurs), les élèves sont de plus en plus assidus et le groupe s'étoffe. Cette option a été dotée de nombreux matériels : gilets, rames et possède 2 vaa (V6). Cela a permis au collège de s'illustrer au niveau des courses inter-établissements. Néanmoins, la crise liée au COVID, et la panne (longue durée) du truck cette année ont été un frein au développement de cette activité.

Tous ces projets interdisciplinaires relèvent des domaines des arts et de la culture au sens large et visent à:

- améliorer de l'image du collège et de créer des partenariats.
- développer toutes ces pratiques au collège et valoriser les artistes locaux et le patrimoine culturel,
- favoriser la réussite scolaire et lutter contre le décrochage grâce à des actions concrètes avec des artistes,
- Permet une prise en charge plus éducative des élèves par le personnel de vie scolaire